

8^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi, le 9 décembre 2020 à 19 h 00
Par visioconférence

PRÉSENCES:

M. Pierre Pelletier	Président (2022)
M. Arnaud Desbiens	Vice-président (2021)
M ^{me} Amélie Lapointe	Secrétaire (2022)
M. Yvon Bélanger	Trésorier (2022)
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice (2021)
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice (2022)
M. Jean-Guy Villeneuve	Administrateur (2021)
M. Bernard Drouin	Administrateur coopté (2021)
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy

ABSENCES :

M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes assistent à l'assemblée.

1 Ouverture de l'assemblée

M. Pierre Pelletier, président, ouvre la réunion à 19h00.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout de quatre items au point Suivi des dossiers.

RÉSOLUTION 20-08-01

SUR PROPOSITION DE M. Yvon Bélanger, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Amélie Lapointe, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3 Adoption du procès-verbal du 11 novembre 2020

RÉSOLUTION 20-08-02

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Pelletier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Arnaud Desbiens, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2020 tel que déposé.

4 Période d'information par les membres du conseil municipal

M^{me} Villeneuve revient sur les dernières semaines. Il y a eu adoption du [budget 2021 et du plan quinquennal des investissements 2021-2025](#). Pour le quartier, il y a eu des demandes pour les tennis du Parc St-Yves ainsi que pour un parc à chien. Il y aura également installation de 17 lève-personnes dans certaines piscines extérieures pour permettre l'accès aux bassins à des personnes à mobilité réduite.

Plusieurs activités ont été lancées dans le contexte de *Tricotons-nous un hiver*, plusieurs stations chaleureuses ont été installées et plusieurs endroits ont été mis en lumière comme les Jardins de l'Hôtel de Ville et la Place Jean-Béliveau. Parmi les autres activités réconfort, M^{me} Villeneuve mentionne la distribution, dans tous les arrondissements, de cartes pour le [bingo du maire](#). Finalement, M^{me} Villeneuve invite les citoyennes et citoyens à participer aux [mérites de l'architecture](#) en votant pour leur coup de cœur.

La Ville a inauguré sur la route de l'Église, à la jonction du chemin Sainte-Foy, le [mémorial du Vivre ensemble](#) en l'honneur des victimes de l'attaque à la grande mosquée de Québec le 29 janvier 2017.

Un [partenariat est intervenu avec l'Université Laval](#) pour la création d'une chaire de recherche sur l'arbre urbain et son milieu. Beaucoup d'arbres ont été ou seront perdus à cause de l'agrile du frêne, de la maladie hollandaise de l'orme et de la construction du tramway. Le programme prévoit notamment 30,2 M\$ pour la plantation de 100 000 arbres d'ici 2027. Les objectifs sont entre autres de bonifier la canopée afin d'infléchir l'écart entre l'espérance de vie des résidents de la haute ville versus ceux de la basse ville.

M. Villeneuve trouve regrettable qu'il y ait beaucoup de coupe d'arbres matures. Le fait de planter des arbres est louable mais ce sont de petits arbres qui ne seront pas efficaces avant plusieurs années. Il trouve la Ville laxiste concernant la conservation des arbres matures dans les projets de construction ou de densification.

M^{me} Villeneuve mentionne qu'il arrive très souvent que la Ville fasse modifier un projet pour conserver des arbres. Elle souhaiterait pour sa part que les pénalités soient plus importantes afin de stopper les coupes illégales.

La nouvelle [Politique de viabilité hivernale](#) a été adoptée en novembre. Les attentes sont très élevées. La [Politique de participation publique](#) quant à elle devrait être adoptée en début d'année. Les résultats de la consultation seront bientôt disponibles.

5 Questions et commentaires du public

Une citoyenne enchaîne sur le sujet des arbres et est en désaccord avec l'opinion de M^{me} Villeneuve à l'effet que la Ville fait beaucoup pour conserver les arbres. En 2019-2020, c'est la Ville de Québec qui a fait le plus de coupes d'arbres sur son territoire.

Un citoyen fait part de ses inquiétudes concernant la sécurité des piétons sur la rue Fournier, surtout pour la vingtaine d'enfants en bas âge qui circulent sur la chaussée parce que le trottoir n'est pas déneigé. Il y a déjà plusieurs années que les résidents se plaignent à ce sujet. Le citoyen rappelle la présence d'une garderie sur l'avenue elle-même ainsi que la proximité de l'Institut universitaire de cardiologie, du CHUL, du parc Saint-Denys, d'une école et de Place Laurier qui génèrent une circulation dans le secteur. Sept ou huit personnes auraient appelé au 311 sans succès. Le conseil de quartier a déjà adopté une résolution sur ce sujet (19-08-04). Il en sera question dans le point Suivi des dossiers.

Un autre citoyen de l'avenue Fournier mentionne que l'absence de déneigement du trottoir est également embêtant pour les personnes plus âgées et qui plus est, la chaussée est généralement glissante ce qui rend les déplacements à pied très hasardeux. Il souhaiterait qu'on ajoute des abrasifs en bordure de la rue.

M. Gagnon-Pelletier insiste pour mentionner que le meilleur levier d'intervention demeure les requêtes placées au 311 (par [application](#) ou par téléphone) puisqu'elles font l'objet d'une réponse et de compilations statistiques.

Changement de sujet, l'abonnement aux communiqués du conseil de quartier de Saint-Louis se fait auprès de M. Gagnon-Pelletier dont les coordonnées paraissent sur la [page web du conseil de quartier](#).

Un citoyen trouve intéressante la [consultation en cours sur la mobilité active](#) (jusqu'au 23 décembre) et l'annonce d'un [libre-service de vélos électriques](#). Il demande si le conseil pourrait prendre une résolution pour appuyer ce dernier service. Il en sera question au point Suivi des dossierLe citoyen mentionne que le nouveau propriétaire de Place des Quatre-Bourgeois sur l'avenue de Bourgogne est à la recherche d'idées pour améliorer le secteur et le stationnement.Finalement, le citoyen fait part de son inquiétude quant à la possibilité pour les automobilistes de virer à droite sur la route de l'Église même lorsqu'il faut croiser la piste cyclable. Il y a là un problème de sécurité pour les usagers de la piste cyclable. À la suggestion de M. Drouin de signaler ce problème sur la carte de la ville accessible dans le cadre de l'étude de marchabilité,, le citoyen répond qu'il a déjà fait l'exercice.

6 Suivi des dossiers

➤ **Projet de sécurité routière**

RÉSOLUTION 20-08-03

Concernant la demande de subvention du conseil de quartier de Saint-Louis

dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec

SUR PROPOSITION DE M^{me} Amélie Lapointe, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvon Bélanger, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver la demande de subvention de soutien à la sensibilisation et à la mobilisation pour la sécurité routière tel que déposé par le conseil de quartier de Saint-Louis auprès de la Ville de Québec.

➤ **Projet Humaniti**

Une [séance d'information](#) a été tenue par la Ville concernant des modifications réglementaires en lien avec le nouveau projet résidentiel et commercial prévu à l'angle de l'avenue Lavigerie et du boulevard Laurier. Ce nouveau projet qui a pour nom [Humaniti Québec](#) a été présenté par le promoteur, en version préliminaire, à la population le 24 novembre 2020. Environ 260 personnes y ont assisté. Considérant que le futur pôle d'échanges de Sainte-Foy a été relocalisé, certaines dispositions réglementaires ne sont plus requises. Ainsi l'obligation de construire un pôle d'échanges et de prendre en charge les coûts relatifs à ces travaux de même que l'usage « gare d'autocars » ne sont plus requis.

Plusieurs membres du conseil ont assisté à la séance d'information qui s'avérait être une formalité puisque le pôle d'échanges n'est plus requis.

Le nouveau projet devrait débuter à l'automne 2021 et se terminer en 2024. Il n'y a pas encore eu d'autres demandes de modification réglementaire ou de changements au zonage et les prochaines étapes ne sont pas connues outre que le projet devra être évalué par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec.

À la question de savoir si le conseil de quartier doit prendre position auprès de la Ville ou du promoteur relativement à ce projet, il est convenu qu'il s'agit d'un dossier qui mérite d'être suivi de près et d'en discuter lors de la prochaine assemblée.

➤ **Enquête sur la marchabilité du quartier**

La Ville de Québec a demandé la collaboration de chercheurs de l'INRS pour la réalisation d'une étude sur la marchabilité dans différents quartiers de la Ville. Plusieurs membres ont participé au sondage en ligne sur le sujet et l'ont trouvé intéressant et pertinent. Le sondage est maintenant terminé.

➤ **Abattage d'arbres dans la falaise**

M^{me} Lapointe a appelé au 311 au sujet de l'étêtage de plusieurs arbres, chênes et érables dans la falaise. Elle attend encore une réponse du service de la foresterie.

➤ **Église Saint-Louis-de-France**

M. Villeneuve souhaiterait savoir s'il y a eu un acheteur pour l'église et avoir éventuellement la dernière inscription au Registre immobilier pour connaître le propriétaire actuel.. M. Gagnon-Pelletier se charge de voir ce qu'il peut faire à ce sujet.

➤ **Politique de densification de la Ville**

M. Villeneuve a transmis aux membres du conseil de la documentation sur la densification et plus particulièrement sur le cas de la Ville de Longueuil qui modifiera ses règlements pour freiner la démolition des maisons unifamiliales et la coupe d'arbres matures. Il souhaite que, à l'instar du [comité sur la densification respectueuse](#), le conseil de quartier amorce une réflexion sur le sujet. Il est d'avis que la Ville laisse s'implanter des bâtiments disproportionnés (ex : maisons jumelées, maisons en rangées, duplex) à la place de résidences unifamiliales isolées (bungalow) et permet trop l'abattage d'arbres matures.

Au tour de table, tous conviennent que le sujet est préoccupant particulièrement en ce qui concerne la canopée. Toutefois, la densification par la construction, par exemple de maisons jumelées ou duplex, ne paraît en soi incompatible avec la vocation résidentielle du quartier. Cela a l'effet positif de favoriser la venue d'une population supplémentaire aidant au maintien des services, dont les écoles. L'effet ressenti de tels changements dans le paysage est en partie matière de goût et de sensibilité architecturale. Le zonage et les changements au zonage demeurent un levier important permettant aux habitants du quartier de prendre position sur des projets. On convient qu'il faudrait une documentation plus étoffée sur le sujet pour engager une réflexion plus approfondie.

➤ **[Politique de participation publique](#)**

Le conseil de quartier a déposé une série de [recommandations](#) lors de la consultation publique qui a pris fin le 6 novembre. Comme mentionné précédemment, le rapport de consultation et l'adoption de la politique sont prévus en début d'année prochaine. C'est à suivre.

➤ **Assurances du conseil de quartier**

Le conseil de quartier est couvert pour la responsabilité civile, les accidents et la responsabilité administrateur. Les documents sont disponibles pour consultation. La Ville fait le suivi pour renouveler la police d'assurance en 2021.

➤ **Projet de réseau structurant**

M. Drouin propose qu'à la prochaine réunion le conseil réaffirme son appui au projet de réseau structurant. M. Pelletier lui suggère de rédiger une proposition. Le sujet sera inscrit à l'ordre du jour.

➤ **Suivi des résolutions**

Concernant le déneigement du trottoir de l'avenue Fournier, il en était indirectement question dans la résolution 19-08-04 où on demandait à la Ville davantage d'informations sur les projets pilote de déneigement et si le déneigement du trottoir de l'avenue Fournier était inclus dans ces projets. Ce qui n'était pas le cas.

Après un tour de table où différentes positions sont exprimées, il est convenu que M. Pelletier ira soumettre la question du déneigement du trottoir de l'avenue Fournier à la séance du conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge..

Concernant la suggestion de résolution d'appuyer le libre-service de vélos électriques, M^{me} Aubin-Horth suggère d'attendre à la rencontre de janvier où elle fera un compte-rendu de la rencontre de la Table de concertation Vélos qui doit se tenir en décembre.

Une réponse est attendue prochainement concernant la résolution 20-05-05 portant sur l'environnement du Marché public de Sainte-Foy.

Étant donné l'heure tardive, on reporte le suivi des autres résolutions à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

➤ **Déneigement de la fin de semaine**

Il est encore trop tôt pour voir des changements notables depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle politique de viabilité hivernale. C'est à suivre.

7 Divers

• **Correspondance**

Aucun point à traiter

• **Secrétariat**

Aucun point à traiter

• **Trésorerie**

M. Yvon Bélanger mentionne que le solde du compte au 30 novembre est de 671,73\$. La petite caisse a été déposée dans le compte puisqu'elle ne s'avérait pas nécessaire. M. Gagnon-Pelletier mentionne qu'une subvention de fonctionnement de 934,33 \$ est attendue en début d'année.

RÉSOLUTION 20-08-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 9 décembre 2020

SUR PROPOSITION DE M. Jean-Guy Villeneuve, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Nadia Aubin-Horth, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'émettre un chèque de 100 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2020.

8 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pelletier lève l'assemblée à 22 h 05. La prochaine assemblée aura lieu le 13 janvier 2021.

M. Pierre Pelletier

Président

M^{me} Amélie Lapointe

Secrétaire